

Bruz

Ker-Lann : le campus participe en force au 4L Trophy

Des étudiants de cinq écoles seront sur la ligne de départ du raid humanitaire au Maroc. Ils racontent comment ils ont trouvé voiture et budget.



Cinq des équipages des étudiants de Ker-Lann, impatientes d'en découdre avec le désert marocain.

Créé en 1998, le raid humanitaire étudiant 4L Trophy n'a cessé de voir son succès s'affirmer, atteignant cette année le chiffre de 1500 équipages au départ. À l'origine, il s'agissait du transport de fournitures scolaires dans le sud marocain. Des équipements sportifs ont gagné leur place dans la caravane. Et, désormais, des fournitures médicales.

Les écoles du campus de Ker-Lann ne restent pas insensibles aux sollicitations des étudiants tentés par cette aventure humanitaire hors du commun. Cette année, l'école d'ingénieurs Ecam, l'École des métiers de l'environnement (EME), l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI), l'Institut catholique de Rennes (ICR) et l'Institut d'ostéopathie de Rennes (IOR) ont répondu aux demandes de leurs élèves.

Certes, aucune indulgence n'est à attendre sur un quelconque manquement au suivi du cursus scolaire, reconnaissent en chœur les jeunes aventuriers. « Nous prenons nos

responsabilités. L'encadrement des écoles et la solidarité des autres élèves nous aident à garder confiance en nous. »

« Une 4L au garage »

Côté préparation, c'est un peu la même galère pour tout le monde. « C'est un projet que nous portons depuis des mois », reconnaissent Axelle Lavenue et Justine Billiet, l'une de l'IOR, l'autre de l'ICR. Elles font par affinité équipage commun. « La mauvaise surprise, ça a été les 2 000 € de frais imprévus sur la voiture. On nous l'avait pourtant vendue comme en bon état. »

Même galère, mais pas pour les mêmes raisons, pour Géraud Cofinières de Nordeck et son équipier Jean Leclercq, tous deux de l'Ecarn. « J'ai prêté à ma sœur la 4L, tout juste préparée. Elle l'a détruite dans une sortie de route, donc retour à la case départ ! »

Moins de difficultés côté voiture pour Axel Leconte de l'ICR : « Je suis depuis toujours passionné par

la 4L, je passe mes loisirs à en remettre en état. J'avais donc dans mon garage une voiture prête à participer au trophée. »

Quentin Raquet et Paul Aubel, élèves à l'ENSAI, ont eu la chance de trouver une voiture en bon état. « Mais il a fallu travailler la théorie. La mécanique pour les nuls, c'était notre livre de chevet. » Enfin, Edgar Carli et Xavier Logel, encouragés par l'EME, s'y sont pris à l'avance. « En contrepartie, nous n'avons pas eu trop de mal à dégouter une 4L fourgonnette en bon état. »

8 000 € de budget

Côté budget, tout le monde tire un peu le diable par la queue. Il faut environ 7 000 à 8 000 € pour pouvoir s'aligner au départ, dont plus de 3 000 € partent en frais d'inscription. « Il n'est pas rare que nous ayons à puiser dans nos économies », reconnaissent certains concurrents.

D'autres avouent qu'il ne faut pas céder au découragement « car ça ressemble au tonneau des Da-

naïdes, l'argent semble sortir plus vite qu'il ne rentre ». Heureusement, les parents et les amis sont là et les écoles ne laissent pas tomber leurs élèves entrepreneurs.

Samedi 14 février, pré-village départ à Lohéac pour les équipages du Grand Ouest. Trophy du 19 février au 1^{er} mars. www.4ltrophy.com
Pour suivre les équipages sur Facebook. EME : Equipage1479. ENSAI : La ker'avane du désert. ICR : 4L en vol. ICR + IOR : La quaterelle de la boulangerie.

■ Présentation de l'ostéopathie

Judi 19 février, 19 h, Escal, 13, place du Vert-Buisson. L'institut d'ostéopathie de Ker Lann présentera cette technique de soin et indiquera à qui elle s'adresse et pour quelles pathologies. Ils présenteront la formation délivrée à Ker Lann ainsi que les modalités d'accès à des séances à prix réduits effectuées à l'institut par des élèves. Gratuit.

■ Dessin peinture

Mercredi 18 février, 14 h à 16 h, Escal, 13, place du Vert-Buisson. Un rendez-vous pour peindre et dessiner entre amateurs et se transmettre des astuces. Gratuit.

■ Atelier dégustation café découverte torréfacteur

Samedi 14 février, 15 h, lieu-dit l'Etrillet, Pont-Réan. Découverte de l'atelier de torréfaction et de l'univers du café. Dégustation de cafés de différentes origines et découverte des arômes et techniques de dégustation. Ouvert à tous sur réservation, places limitées. Tarif : 15 €, avec un paquet de café offert. Contact : 06 81 40 07 32, contact@cafes-breizhiliens.fr, www.cafes-breizhiliens.fr

Julien Thomas se prépare pour le concours régional

Promu meilleur apprenti boucher d'Ille-et-Vilaine, Julien Thomas travaille d'arrache-pied pour le niveau régional. Le concours se déroulera à Brest, le 23 février. Ce jeune Bruzois de 18 ans alterne sans discontinuer les travaux pratiques au laboratoire de boucherie, à la faculté des métiers de Ker Lann, et son travail à la boucherie bruzoise Pierre Clermont.

« En début de semaine, Marie Helio, championne de Bretagne dans la discipline, m'a donné des astuces pour améliorer la présentation des morceaux. » Il s'exerce aussi chez lui, le week-end à la décoration, une pratique qui ne lui était pas familière jusqu'alors. Dans son entreprise, il insiste sur le désossage et le parage. « L'épluchage ne me pose pas de problème car je le pratique souvent chez mon patron. »

L'école n'était pas son fort

« La performance de Julien n'est pas une grande surprise car il est assidu et volontaire. Soigneux dans son travail, il est très à l'écoute », explique Pierre Clermont, son maître d'apprentissage.

La semaine prochaine, il va se perfectionner, à Paris, à l'École supérieure des métiers de la viande avant de rejoindre Brest, dimanche, pour repérer les lieux. « Dans l'immédiat, je ne suis pas stressé, mais je serai moins à l'aise en fin de semaine prochaine. »

D'où lui est venu ce goût de travailler la viande ? « J'ai un oncle qui a une boucherie à Vannes. J'avais



Julien Thomas passe de nombreuses heures à l'entreprise comme au laboratoire de boucherie pour parfaire son savoir-faire.

réalisé quelques stages chez lui. »

Julien est 2^e année de CAP et travaille à la boucherie Clermont depuis septembre 2013. « J'y faisais déjà mes stages pendant la 3^e en alternance que j'ai effectuée à la maison familiale rurale de Saint-Grégoire. » Il avoue : « L'école n'était pas mon fort. »

Dans un proche avenir, le concours régional et le CAP sont ses échéances importantes. Avec le diplôme en poche, il pense officier quelques années chez un patron avant de penser à une installation.

Emprunts toxiques : rencontre avec le secrétaire d'État

Trésorier de l'Apctet (acteurs publics contre les emprunts toxiques) en plus d'être maire de Bruz, Auguste Louapre vient d'être reçu, en compagnie du président de l'association Christophe Greffet, par le secrétaire d'État au Budget Christian Eckert. Ils ont exprimé leurs inquiétudes devant l'évolution de la parité euro/franc suisse et les conséquences désastreuses qui en découlent pour les collectivités ayant souscrit des emprunts basés sur cette parité.

« Plusieurs hypothèses ont été évoquées, dont la revalorisation du fonds de soutien devenu largement insuffisant. Par ailleurs, on a souhaité que les dates de validation de recours au fonds de soutien soient revues pour éviter aux collectivités souhaitant désensibiliser leur dette d'avoir à le faire au plus mauvais moment », rapporte Auguste Louapre.

Les représentants de l'Apctet ont rappelé aussi que beaucoup de col-

lectivités se ralliaient à l'association suite à la variation de la parité. « Elles souhaitent privilégier la voie de la procédure contentieuse en raison de l'iniquité des propositions faites par la SFIL, structure chargée du traitement du dossier Dexia. »

« Une juste répartition de la charge entre les collectivités et l'État permettrait une sortie négociée, certes douloureuse pour tous, mais équitable. Le maintien d'une position dure de la SFIL ne peut qu'encourager la poursuite des contentieux, notamment au niveau de l'Europe. S'ils aboutissaient, et il y a des raisons de le penser, l'État serait amené à supporter la charge financière en décaissant. Une approche réellement négociée de chaque dossier par la SFIL, tenant compte du degré d'impact sur les finances des collectivités concernées, paraîtrait la meilleure garantie d'une sortie équilibrée », souligne Auguste Louapre.

Au Petit Logis, cinéma, goûter et animations pour les enfants



Titouan passionné par la fresque murale à dessiner. D'autres ont apprécié les activités de découpage et de coloriage. Photo 1 :

Au Grand Logis, six fois par an, la salle de spectacle, l'espace rencontre et la cafétéria sont réservés aux jeunes spectateurs. C'est le Petit Logis. Le programme de mercredi après-midi affichait deux séances, des activités et un goûter. La thématique, différente à chaque fois, inspire Marion Poupineau, responsable de l'action culturelle pour le Grand et le Petit Logis, et Audrey Celot, chargée de la mission action culturelle et des formations de l'Association française du cinéma d'animation (Afca).

Le goût du miel

Cette fois, après la séance de 14 h consacrée à *La Grande aventure de Maya l'abeille*, quelques enfants ont regardé avec intérêt une ruche et ont goûté du miel. D'autres, comme Antoine, Titouan ou Noémie, se sont lancés rapidement dans les activités de coloriage et de découpage après avoir avalé un morceau de pain d'épice ou un biscuit au miel.

Ils sont tous d'accord pour dire avec enthousiasme : « C'était bien, on a beaucoup ri. » Titouan n'est pas venu seul : « Maman avait envie de voir le film. Elle regardait les



épisodes à la télé quand elle était petite ! »

À côté de ces habitués, Noémie essaie de se faire discrète. Laurence, sa maman venue de Vern-sur-Seiche, cherchait une séance. Elle a vu que le dessin animé *Maya* était programmé, à Bruz. « C'était l'occasion d'emmener ma fille de 4 ans pour la première fois au cinéma. Par moments, le son était un peu fort pour

elle. Mais ce qui l'a surprise, c'était de voir une petite copine à la même séance. »

À 16 h 30, a commencé une deuxième séance pour les plus petits : cinq dessins animés adaptés des contes de Leo Lionni. Pour certains enfants, il a été difficile de quitter les activités !

Contact. www.legrandlogis.net



Coloriage des personnages du film : la petite abeille Maya et son ami Willy.

À BRUZ

Rencontrez nos conseillers pour une étude personnalisée de vos opportunités d'investissement avec le **dispositif PINEL** ⁽¹⁾

VENDREDI 13 ET SAMEDI 14 FÉVRIER

LES JOURNÉES DE L'INVESTISSEMENT

Promenade Pagnol

À BRUZ

- Des appartements du **2 au 5 pièces** ⁽²⁾ avec terrasses ou balcons ⁽³⁾
- En cœur de ville, fort potentiel locatif
- **Succès commercial**

RENDEZ-VOUS DANS NOTRE ESPACE DE VENTE
Place Marcel Pagnol À BRUZ (derrière la Mairie)

bouygues-immobilier.com
0 810 002 606
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

Bouygues Immobilier

Bien plus pour vous

⁽²⁾ Dans la limite des stocks disponibles. ⁽³⁾ Selon la disposition des logements. ⁽⁴⁾ Programme réalisé en conformité avec les niveaux de performance énergétique fixés par la norme Réglementation Thermique 2012 (RT 2012). ⁽¹⁾ Réduction d'impôt pour l'acquisition à compter du 1^{er} septembre 2014 d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques, destinée à la location pendant 6, 9 ou 12 ans à un loyer plafonné, et à des localités sous-plafondés de ressources. Les conditions seront définitivement connues lors du vote de la loi de finances pour 2015 qui viendra modifier l'article 199 novies du code général des impôts. La réduction d'impôt sur le revenu serait de 12% (pour 6 ans de location) 18% (pour 9 ans de location) ou de 21% (pour 12 ans de location) du prix d'acquisition du bien retenu dans la limite de 300 000 € et d'un plafond de prix d'achat de 5 500 €/m². Seuls 80% maximum des logements du programme (ou dans la limite qui sera fixée par décret) pourront être acquis en vue d'un investissement locatif ouvrant droit au bénéfice de cette réduction d'impôt. Faire un investissement immobilier présente des risques. Tout décalage dans la signature de l'acquisition et/ou dans le calendrier de livraison est susceptible d'entraîner la perte du bénéfice de la réduction d'impôt. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 7 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation) et pour les contrats conclus « hors établissement » d'un droit de rétractation de 14 jours (article L 121-21 du code de la consommation). Conditions détaillées sur www.bouygues-immobilier.com ou sur simple demande. Crédits photos : Bouygues Immobilier - RCS Nanterre 562 091 546. Palladio Publicité. Visuel et document non contractuels.